

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10825**

### Intitulé

MASTER : MASTER PROFESSIONNEL : Sciences humaines et sociales, Mention Philosophie, spécialité Médiation dans les organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Poitiers	Président de l'Université de Poitiers , Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

1 (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

127 Philosophie, éthique et théologie

Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce diplôme, à finalité professionnalisante, vise à donner aux étudiants des outils théoriques et une approche pratique grâce au stage, afin d'acquérir des compétences de médiateurs ou des aptitudes à la médiation à intégrer dans leur future activité professionnelle. Ces compétences et ces aptitudes portent sur l'analyse des relations dans un collectif, l'exercice d'une veille des conflits, l'analyse de conflits et leur « travail », l'écoute, la possibilité de se mettre à la place de tout autre, de faire circuler la parole, de libérer les capacités des acteurs pour trouver une issue à leur conflit, la nécessité de promouvoir une attitude de réflexivité critique, la compréhension du mode de fonctionnement d'une institution, d'une entreprise, d'une organisation. L'ampleur de ces compétences suppose une bonne connaissance des savoirs et des savoirs faire nécessaires pour donner à la médiation, ou à l'exercice de la médiation, une orientation non techniciste, non instrumentalisable.

Les interventions des nombreux professionnels sont l'occasion pour l'étudiant de commencer à confronter son apprentissage théorique avec des expériences particulières qui lui sont présentées encore sur le mode de la reprise théorique.

La formation intègre également des moments d'initiation et de sensibilisation à la pratique de la médiation par le biais de simulations.

Le stage représente un moment essentiel dans la formation. Il doit permettre aux étudiants non seulement de prendre un contact avec le milieu du travail, mais de faire l'expérience des compétences dont les savoirs pluridisciplinaires leur auront montré la pertinence. Les activités sont d'abord celles de médiateurs labellisés et reconnus comme tels : médiation familiale, juridique, sociale, pour lesquelles une formation complémentaire

et spécialisée est nécessaire.

D'autre part ces activités sont celles qui font appel à des compétences de médiation dans des métiers ou des fonctions qui ne sont pas à proprement parler des métiers de médiateurs.

Enfin ces activités peuvent relever de la nécessité de faire évoluer des fonctions déjà existantes en visant une meilleure prise en compte de la participation des acteurs et de leur implication.

D'une façon générale, ce Master professionnel *Médiation dans les organisations, par son caractère délibérément généraliste et son socle pluridisciplinaire, ouvert à des étudiants formés dans le domaine des sciences humaines et sociale et du droit et de lettres, développent, dans une perspective professionnalisante, des ressources pour aider à recréer du lien social, à remédier aux pathologies de la communication, à créer de nouveaux types de rapports sociaux où les individus et les collectifs entrent dans des relations d'interaction féconde et critique.*

Analyser le fonctionnement d'une « organisation » (institution, service, entreprise, association, collectif, etc.) en exerçant une fonction de « veille » des dysfonctionnements et des crises.

Anticiper les évolutions et les transformations des organisations en analysant leurs effets sur les conditions de travail des salariés (modification et amélioration des représentations, des statuts et des rapports avec l'organisation et avec les autres acteurs).

Analyser des situations de crises (blocages, conflits) dans les organisations lorsqu'elles se présentent.

Mettre en œuvre des capacités d'écoute et de circulation de la parole, de sollicitation des compétences individuelles des acteurs et de l'intelligence collective du groupe.

Etre capable de construire les conditions de délibération et de prise de décision rationnelle par les acteurs eux-mêmes.

Jouer le rôle de « facilitateur » dans la mise en œuvre de projets mobilisant des acteurs aux intérêts et aux opinions différentes.

Etre capable de faire émerger le « commun » au-delà du « général » ou du « consensus ».

Animer des séminaires sur l'éthique et la déontologie du leadership, sur les principes de la gouvernance interne et de la démocratie participative.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

Médiation familiale, médiation juridique, médiation sociale, médiation culturelle

**En tant que formant à des compétences de médiation :**

**Les métiers de l'insertion, de l'aide aux victimes de violences, de la prévention des risques et des conflits, I**

**Les métiers relevant du domaine hospitalier (hôpitaux, maisons de convalescence, centre de rééducation, services d'aide aux mourants, comités locaux d'éthique, relations avec les usagers, analyse de la « qualité »),**

**Les fonctions liées aux collectivités locales et territoriales, aux bureaux d'expérimentation urbaine,**

**Les métiers de direction et d'encadrement dans l'éducation nationale,**

**La fonction de relais entre la police, la gendarmerie et la population,**

**Les ONG, les associations travaillant pour l'intégration des étrangers et la lutte contre les discriminations.**

Médiateur, enseignant

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

- *Philosophie de la médiation : les institutions, les conflits, le langage, la citoyenneté, rapports de pouvoir et relations humaines, pluralisme et communauté, l'intersubjectivité*

- *Le droit et médiation : initiation au droit (fondement de la règle, sources du droit, les organisations judiciaires, administrative, etc. ; les contentieux spécifiques (médiation civile, pénale, sociale, inter et intra entreprises, le droit de la famille, etc.)*

- *Communication et médiation : l'offre de médiation (conciliation, civisme, alternative sociale ; le rôle de la médiation (régulation sociale, négociation, le rôle du tiers) ; communication et médiation (les phases de la médiation, les logiques communicationnelles, les qualités du médiateur)*

- *Psychologie sociale des organisations : groupe, organisation et institution; groupe et changements sociaux, prises de décision, pouvoir et conflits, le contrôle organisationnel ; analyse de stratégie en entreprises et du management*

- *Médiation et expérimentation: nouveaux enjeux dans l'espace public : ville et médiation, médiation et projets, politique de la ville, politiques du temps, évolution des cadres institutionnels*

- *Médiation et interculturalité : violence et culture (universalité et nationalité, nation et cultures) ; politiques de la différence (autonomie et appartenance, culture, identité et personne)*

- *Analyse et gestion de crises : histoire des violences, les espaces de la violence, mesurer et réguler les crises ; crises et risques naturels, territoires sensibles et législation, prévention des risques liés aux ségrégations socio-spatiales*

- *Interventions de professionnels: éducation nationale, DRH dans des collectivités territoriales, DRH dans un service public, médiation juridique, médiation familiale, direction de la qualité, des usagers et des risques, formation à la pratique de la médiation, direction des services d'une communauté d'agglomération.*

**Conditions d'accès :**

Semestre 1 : grade de licence et/ou validation d'acquis. Semestre 3 : Master 1 et/ou validation d'acquis, sélection sur dossier et après un entretien avec le jury, avec possibilité de dispenses de stage au semestre 4 de Master, pour les étudiants possédant une expérience professionnelle dans un secteur d'activité proche des activités et fonctions de médiation.

**Articulation entre le Master 1 et le Master 2 :**

Les enseignements de la première année (Master 1) est commune, au premier semestre, pour les étudiants qui se destinent Master recherche (spécialité « Rationalité, pratiques, conflits ») et à ceux qui visent le Master professionnel. Au second semestre, organisé en Y , les étudiants candidats en Master 2 au Master professionnel *Médiation dans les organisations, choisissent le séminaire intitulé « Pratiques sociales ». Ces étudiants sont également invités en Master 1 à faire un stage dans des milieux où ils peuvent se familiariser avec les grandes thématiques du Master professionnel (analyse et gestion de conflits, communication, management, etc.). Un élément de l'UE 1 du semestre 1 est commun à l'UE 1 du semestre 3. Enfin ils suivent, au semestre 3 un cours de langue vivante donné au semestre 1.*

**Articulation entre la Licence et le Master :**

Les étudiants de Licence 2 et 3 qui ont déjà un projet professionnel correspondant au diplôme, sont invités à suivre des enseignements de Parcours en sciences humaines et sociales, en philosophie morale et politique, en philosophie du langage, philosophie de la culture.

**Accession à la deuxième année du Master professionnel :**

L'accession repose sur la sélection des candidats sur la base d'un dossier universitaire, d'une lettre de motivation, de la nature des stages déjà suivis et d'un entretien avec le jury. Pour les étudiants issus de pays non francophones, une attestation de niveau de langue est nécessaire. Le nombre maximum d'étudiants retenus est de 20.

**Organisation des études : Temps plein et/ou formation continue**

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants participant à la formation (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury d'enseignants (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels (Décret VAE, loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <b>Les titulaires du Master professionnel peuvent s'inscrire en doctorat, après autorisation du président de l'Université, sur proposition du directeur de l'Ecole doctorale, après avis du directeur de thèse. Des codirections sont envisageables</b>	

**Base légale**

**Référence du décret général :**

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de master -- NOR : MENS0201070A

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 août 2008

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

SEEP université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

**Autres sources d'information :**

Université de Poitiers

[Université de Poitiers](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université de Poitiers

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR SHA

**Historique de la certification :**

[www.sha-poitiers.fr/philosophie/sommaire/sommaire-ens.htm](http://www.sha-poitiers.fr/philosophie/sommaire/sommaire-ens.htm)